

Département de Saône-et-Loire
Commune de LA ROCHE VINEUSE

-0-

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU VENDREDI 6 SEPTEMBRE 2024

Nombre de membres :

- au Conseil municipal : 15
- en exercice : 19
- qui ont pris part à la délibération : 17

Date de convocation : 2 septembre 2024.

Date de publication : 17 septembre 2024.

L'an deux mil vingt-quatre, le six septembre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Robert LUQUET, Maire.

Présents : MM. Robert LUQUET, Jacques PEREIRA, Dominique JOBARD, Bernard COTTIN, Bernard FAVRE, Loïc COLTEL, Fabrice THERVILLE, et Mmes Françoise MATHIEU-HUMBERT, Marie-Claude POTTIER, Florence CHEVASSON, Corinne MERLIN, Marie-France AULAS, Sophie DUMONTEL, Laure SEYDOUX, Virginie THIVENT.

Excusé(es) : M. Jean-André GUILLERMIN a donné procuration à M. Dominique JOBARD, Mme Sonia BLONDEAU a donné procuration à Mme Sophie DUMONTEL. MM. Willy BONFY et Benoît MEILHAC.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Claude POTTIER.

Objet : 2024/0609/066 – *Demande de subvention au conseil régional pour le verger conservatoire.*

Monsieur Le Maire présente le dossier de demande de subvention pour la réalisation d'un verger conservatoire sur la commune. Cette demande est faite dans la continuité d'aménagement des jardins partagés. La commune demande à la région Bourgogne-Franche-Comté la somme de 882 € La plantation des arbres fruitiers se fera avec les enfants de l'école.

Après avoir entendu l'exposé du projet, le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver le projet présenté pour la réalisation d'un verger conservatoire avec la plantation de 15 arbres fruitiers, d'arbustes à fruits rouges, la réalisation d'un panneau d'information, la pose de nichoirs à oiseaux, pour un coût de 1 470 € TTC ;
- d'autoriser le Maire à signer la demande de subvention auprès du conseil régional de Bourgogne Franche Comté ;
- d'autoriser le Maire à signer tout acte et document afférent à l'exécution de la présente délibération ;

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0